

Compte rendu Réunion SPRO – 1 décembre 2016

Présents :

SARRAZIN Ludovic – Directeur MILOS 28
GERARD Sabine – Responsable équipe POLE EMPLOI
BALBOA Emilie – CIP MILOS 28
CHUPIN Béatrice – Directrice CAP EMPLOI
CAUCHY Muriel – Référente CAD CMA 28
MORADEL Ruddy – Animateur MAIRIE DE CHATEAUDUN
PILLET Maryline – Directrice JEUNESSE DES SPORTS CHATEAUDUN
MASSIP Anne – Responsable GIP ALFA CENTRE
DELAVAUD Fabienne : Conseillère POLE EMPLOI NOGENT
EPINEAU Jennifer : CIP MILOS 28
VALLEE Matthieu : CONSEIL REGIONAL

Absents :

Monsieur Truong The long – Directeur CIO
Madame GARNIER : - GRETA
Madame RHUIN Caroline – PIJ NOGENT

Dans le cadre de la signature de la convention, la délibération communautaire a été faite à Nogent, celle de de Châteaudun quant à elle est en cours. La convention sera officiellement signée le jeudi 12 janvier à 16h.

Les invitations officielles ne devraient pas tarder à être envoyées.

Membres SPRO prévisionnel : environ 69 personnes

Invités : FONGECIF/ UNIFORMATION/ CONSEIL DÉPARTEMENTAL CIP / MAIRE DE YEVRES

Presse : Radio intensité / Sweet FM / France 3 ? / Dossier de Presse

Déroulement de la journée :

9h15 : Les participants seront accueillis et devront signer une feuille de présence, une pochette SPRO dans laquelle il y aura un bloc note, la plaquette SPRO, une clé stylo USB leur sera transmis dès leur arrivée. De plus un badge avec le logo SPRO et celui de l'entité représentée ainsi qu'un éventuel bracelet de couleur sera joint.

9h30 – 10h : Qu'est-ce que le SPRO ?/ Intervention de Mr VALLEE

10h-12h30 : Des groupes de 8 à 10 personnes (structures mélangées grâce au système de bracelet de couleur qui leur seront fournis à leur arrivée) devront se présenter aux différents stands tenus par les entités qui présenteront par le biais d'un power point leur offre de service .(CEP 1^{er} niveau) Environ 10 stands : CAD / GIP/ PIJ/PE/MILOS/CHAMBRE DES METIERS/CIO/CAP EMPLOI/ PRC ? Le roulement se fera toutes les 10 minutes et la gestion du temps sera assurée par Anne Les power point seront centralisés par Ludovic et devront être envoyés avant le **20 décembre**.

12h30 -14h : Temps déjeunatoire (traiteur : L'atelier de l'Ozanne à Brou): 2 700 euros /80 personnes . 1700euros (prestation 2016)

14h -16h : Système de table ronde avec jeu de carte cas pratique.

Il y aura par table :

1 jeu de carte

1 animateur (facilitateur) : identifie le meilleur interlocuteur

1 observateur : note la question du parcours : 1^{ère} porte , 2^{ème} porte, et les éléments du contexte.

Les règles du jeu

Grille observateur

L'idée n'est pas d'avoir une bonne réponse, la réponse de groupe sera LA bonne réponse

Animateurs potentiels :

Pôle emploi : Fabienne ? Sandrine ?

Milos : Emilie / Jennifer

Cap emploi : ?

Chambre des métiers : Muriel

PIJ : Caroline ?

GIP : Anne

Jeu de cas pratique

Cas pratique n°1 : J'ai 40 ans et j'ai une pension d'invalidité qui m'empêche de continuer mon métier. Qui peut m'aider ?

Cas pratique n°2 : Je suis salarié dans une entreprise, mais je n'ai pas d'évolution de carrière de possible. Au vu, du marché du travail, sur quel secteur je peux m'orienter ?

Cas pratique n°3 : Je suis en un CAP boulangerie mais je me rends compte que je n'aime pas ce que je fais. Je ne veux pas faire ce métier. Je fais quoi de ma vie ?

Cas pratique n°4 : J'ai besoin d'aide. Ma fille est en primaire, je n'arrive pas à l'aider car j'ai des problèmes pour lire. Comment je peux faire pour l'aider, et moi, je peux apprendre encore ?

Cas pratique n°5 : Je sors de prison, et j'ai payé ma dette. Je veux m'en sortir mais je sais que certains métiers me sont interdits. Comment je les trouve ?

Cas pratique n°6 : J'ai été gérant d'une entreprise et j'ai des compétences qui pourraient être utiles mais à qui je m'adresse pour les faire reconnaître. Je suis autodidacte.

Cas pratique n°7 : Je viens d'arriver en France et j'ai le droit de travailler. Dans mon pays, j'étais aide-soignant. Ils ne veulent pas de moi à l'hôpital car je n'ai pas le diplôme français. Qui peut me conseiller ?

Cas pratique n°8 : Je suis en retraite mais je ne m'en sors pas financièrement, à qui s'adresser ?

Cas pratique n°9 : A la suite d'une longue maladie, j'ai maintenant une reconnaissance travailleuse handicapée. Est-ce que je peux continuer dans mon secteur et si non, qui peut m'aider ?

Cas pratique n°10 : Mon employeur m'a informé que j'avais des heures pour la formation et j'ai peur de les perdre. Il n'en sait pas plus que moi, et moi je voudrais les utiliser pour m'aider à créer mon entreprise. Qui peut m'informer ?

Cas pratique n°11 : Je souhaite me former mais j'ai besoin d'un revenu. Que dois-je faire ?

16h : Signature officielle de la convention

16h30 : Pot de remerciement avec mot de conclusion ?

Questionnaire de satisfaction

Autres informations :

Projet 2017 : Guide d'accueil, Repas SPRO Entreprise

5-9 décembre : semaine contre les préjugés